



Genève, le 21 janvier 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'emploi et de la santé et de l'association CARA

L'association CARA prépare le futur de la santé numérique en Suisse occidentale

L'association CARA regroupe désormais cinq cantons membres. Le canton du Jura rejoint ainsi Genève, Valais, Vaud et Fribourg, avec l'objectif de développer la cybersanté et mettre en place un dossier électronique du patient qui soit au service de la sécurité et de la qualité des soins. Les cantons de Suisse occidentale ont également confirmé leur intention de principe de confier la réalisation technique de la plateforme de cybersanté à la Poste.

L'assemblée générale de l'association CARA, sous la présidence de M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat genevois chargé du département de l'emploi et de la santé (DES), a accueilli le 14 janvier dernier un cinquième canton membre. La République et canton du Jura rejoint ainsi les cantons de Genève, Valais, Vaud et Fribourg au sein de CARA. Ensemble, les cantons membres ont pris l'engagement de mettre une plateforme commune de cybersanté à la disposition des prestataires de soins et de leur population, un bassin potentiel de deux millions d'habitantes et d'habitants.

Avec cette plateforme moderne, conviviale, fiable et sécurisée, les cantons se dotent d'un outil commun dans la mise en oeuvre de leurs politiques de santé publique. Conforme à la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP), la plateforme de cybersanté CARA doit contribuer à la qualité, à la continuité et à la coordination des soins, en facilitant le partage de l'information sanitaire et en soutenant le travail collaboratif parmi l'ensemble des prestataires de soins.

Multilingue et hautement sécurisée, la plateforme sera certifiée selon les critères de la LDEP. La certification attestera notamment de la conformité de la plateforme aux standards de protection des données les plus élevés. La plateforme inclura initialement le dossier électronique du patient (DEP), sur lequel chaque patiente et chaque patient détiendra un contrôle total, ainsi qu'un service de transfert de rapports entre prestataires de soins. Elle accueillera également des services supplémentaires comme le plan de médication partagé (échange de l'information médicamenteuse) et le plan de soins partagés, qui amèneront une forte valeur ajoutée, en particulier pour les patients polymédiqués ou polymorbides.

L'assemblée générale a confirmé son intention de poursuivre la collaboration que Genève et Vaud entretiennent avec Poste CH SA et de lui confier la réalisation technique de la plateforme pour l'ensemble des cantons membres.

Le calendrier prévoit une mise à disposition opérationnelle fin 2019, de manière à pouvoir respecter le délai fixé au 15 avril 2020 par la LDEP. Les institutions pilotes dans chaque

canton (les HUG, l'Hôpital du Valais, le CHUV, la FHV, l'Hôpital fribourgeois et l'Hôpital du Jura) auront alors intégré la plateforme à leur système d'information clinique et tous les autres prestataires de soins pourront accéder à la plateforme par un portail dédié ou par une intégration à leur propre système.

Pour coordonner l'ensemble des travaux techniques et accompagner les changements de pratique liés à la transformation numérique dans le secteur de la santé publique, l'association CARA constitue un secrétariat général. Prochainement installé au sein du parc technologique Biopôle, sur les hauts de Lausanne, il sera dirigé par M. Patrice Hof, nouveau secrétaire général entré en fonction en octobre 2018. En provenance du secteur de l'enseignement supérieur, Patrice Hof apportera à CARA son expérience de la collaboration intercantonale. Il veillera particulièrement à soutenir l'adoption du DEP par les professionnelles et les professionnels de santé, ainsi que par le grand public, tout en assurant que son développement se fasse dans le respect des exigences de sécurité et de protection des données les plus élevées.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat genevois chargé du DES, président de CARA, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DES, T. 079 935 86 75;*
- *M. Victor Fournier, chef du Service de la santé publique du canton du Valais, responsable du comité de direction de CARA, T. 078 722 38 83;*
- *M. Patrice Hof, secrétaire général, patrice.hof@cara.ch, T. 078 914 02 69.*